



une LETTRE pour GRENOBLE

N°17 DU 28 JUIN 2006

La fuite en avant

Élément-clé de la gestion d'une collectivité, le compte administratif retrace les comptes réalisés au cours de l'année écoulée. On peut y voir l'architecture financière de la collectivité, évaluer sa santé financière, diagnostiquer les problèmes et proposer des évolutions. C'est dire l'importance de ce vote et des débats qui l'accompagnent.

La loi prévoit l'obligation d'informer les citoyens par la publication de ratios de gestion, mais vous ne trouverez ces derniers ni dans la gazette municipale, ni sur le site internet de la Ville de Grenoble... Est-ce parce que la situation devient de plus en plus préoccupante ?

Les déficits sont devenus chroniques : la section d'investissement présente un besoin de financement de 6,5 M€ auxquels se rajoutent près de 5 M€ de déficit sur les restes à réaliser. Ce déficit de 11,5 M€ s'additionne au déficit de 2004 de 12,5 M€. L'excédent réalisé sur le fonctionnement ne permet évidemment pas de combler le trou ! Et cela, malgré la suppression

du service de collecte des déchets transféré à la MÉTRO pour lequel les Grenoblois paient désormais un impôt.

Depuis plusieurs années, le budget de la Ville supporte une dépense de remboursement de l'annuité de sa dette supérieure à 32 M€. En 2005, celle-ci a encore augmenté pour atteindre un peu plus de 34 M€. Face à un tel montant, les résultats de l'épargne de gestion (recettes de gestion-dépenses de gestion) ne permettent plus ni de rembourser la dette, ni de financer les investissements. Dans ces conditions, la Ville devient structurellement dépendante de l'emprunt. Son épargne nette (Épargne de Gestion- Annuité de la Dette) tend vers 0 ou devient négative, comme cette année.

C'est dans une spirale infernale que la Municipalité se trouve engagée : chaque année, en moyenne 25 M€ d'emprunts nouveaux sont contractés pour des durées de plus en plus longues. Le ratio de désendettement dont

la limite supérieure en termes de viabilité financière pour les collectivités locales s'apprécie autour d'une durée de 14 ans, dépasse largement ce seuil et voisine avec le chiffre inquiétant de 22 ans pour l'endettement du Budget Principal à lui tout seul.

Plusieurs budgets annexes comportent également des emprunts pour des montants élevés mais ne sont pas comptabilisés dans le Budget Principal de la Ville. C'est le cas des emprunts du CARGO et de ceux liés aux opérations économiques. L'addition de tout ceci donne le vertige... Outre l'État dont on connaît les difficultés financières, depuis peu la MÉTRO, mais aussi maintenant la RÉGION RHÔNE-ALPES réduisent leurs aides à la Ville.

Avec la construction du stade, confrontée à de sérieux problèmes, la MÉTRO diminue, d'année en année, ses financements. Quant à la Région, les Verts, représentés en son sein, semblent bien décidés à faire payer à la Ville l'abandon du Parc Paul Mistral aux bétonneurs...

Henri Baile
Président de l'association
Grenoble Avenir Action Projet

Henri-Baile.com

POUR PRENDRE CONTACT AVEC HENRI BAILE
UMP — 9, place Paul Vallier — 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 54 03 53 - Fax 04 76 42 46 18
www.henri-baile.com info@henri-baile.com